

COMMUNIQUE DE PRESSE

Entente spécifique entre Ecole Normale Des Professeurs D'Enseignement Technique et Professionnel & La Fondation Paul Gérin-Lajoie dans le cadre du Programme C.L.E (Compétences-Leadership-Education)

Conakry, le 2 janvier 2024. - Dans le cadre du programme de coopération volontaire Compétences Leadership Éducation (Programme CLÉ), l'ENPETP a bénéficié d'un financement au titre de la mise en œuvre du **micro-projet** « **Renforcement des capacités des formateur(trice)s en digitalisation des cours** »

C'est ainsi que nous avons procédé ce jour, à la signature de la convention d'entente de partenariat entre **La FONDATION Paul Gérin-Lajoie**, organisation à but non-lucratif, dûment constituée en vertu des lois du Canada, ayant son siège social au 465 rue St-Jean, bureau 900, Montréal (Québec) et **L' Ecole Normale Des Professeurs D'enseignement Technique Et Professionnel, établissement public administratif, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.**

Le Micro-Projet s'inscrit dans la dynamique générale de digitalisation du système de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle, insufflée par les plus hautes autorités de la Transition et mise en œuvre sous le leadership du ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Spécifiquement, ce financement vient contribuer à la pérennisation des acquis obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du projet de continuité pédagogique, sur financement de la Banque Mondiale, dont l'objectif est de permettre la non-interruption du service public de formation quel que soit le risque de force majeur qui surviendrait. Une plateforme de formation à distance « E-Techpro » a été conçue. Ce financement permettra la formation de **15 formateurs en techniques de digitalisation des cours**, ce qui permettra à **l'ENPETP** ensuite de former progressivement, tous les formateurs de **l'ETFP**.

L'ENPETP remercie le partenaire pour le choix porté sur son projet à l'issue d'un processus compétitif à travers duquel beaucoup d'entités d'autres pays bénéficiant de la valeur ajoutée du **Programme CLE** et s'engage à une mise en œuvre effective et efficiente des engagements.